

UNE RAPIDE VISITE A L'EXPOSITION DES VIEILLES DANSES DE FRANCE

Nous voulons donner ici un aperçu analytique de l'exposition des Vieilles Danses de France. Nous dénombreons donc rapidement et par section les objets exposés en indiquant les principaux prêteurs et en faisant connaître en quelques mots leurs caractéristiques et leur intérêt.

SECTION HISTORIQUE.

Salle du bas :

Etude sur le « Cheval fou » (le Hobby-Horse français), par G. Le Floch. Carte, description, photos.

Le sujet est tout à fait nouveau. Esquissé seulement, il prêtera à un développement ultérieur. D'ores et déjà l'attention des érudits a été attirée.

Balcon :

Photos, la plupart sont des reproductions de miniatures du Moyen Age. Danses de paysans autour d'un arbre. Danse des flambeaux. Charivari, etc. A remarquer de très belles photos du portail de Nieul-les-Saintes (Charente), qui représente sans doute un carnaval du XII^e.

Dessins et gravures, prêts du cabinet des estampes.

Gravures, estampes, prêts du musée Carnavalet: la danse populaire au XVIII^e siècle et pendant la Révolution.

Un curieux tableau du XVIII^e siècle: une danse alsacienne. Prêt du musée de Strasbourg. Un brevet de maître à danser. Prêt de M. Gaston Imbault.

DOCUMENTATION MODERNE.

Première salle :

Grande carte de France. Cette carte aux couleurs vives s'impose à l'attention des visiteurs. Les provinces où actuellement la danse populaire est conservée sont indiquées. La couleur violette sert à désigner les régions où le folklore chorégraphique est perdu.

ANJOU.

Trois poupées, une gravure de Charles Rocher. Ces différentes pièces ont été prêtées par M. Henry Coutant.

L'Anjou a peu de danses originales. Cependant, comme l'indiquait M. Claude Bordas dans le Petit courrier d'Angers, des recherches méthodiques réserveraient très certainement d'heureuses surprises.

AUVERGNE.

Salle du bas :

Des gravures représentant des attitudes de danseurs de bourrée, de Bussel, conservateur du musée de Clermont-Ferrand.

Une frise : personnages en bois découpés, prêt du docteur Cany, président des syndicats d'initiative d'Auvergne. Cette présentation amusante a particulièrement retenu l'attention des visiteurs.

Salle du premier :

Costumes d'Auvergne, prêt de l'académie « Arverne » et des amis de « Lezinac », de Mme de Falvelly et de la société « La Bourrée ».

Ces costumes, très représentatifs des différentes régions de l'Auvergne, enrichis de bijoux, affirmaient l'originalité de l'Auvergne, surtout dans la tonalité.

La veillée, maquette : dans une chaumière miniature, savamment éclairée, des danseurs de bourrée, une bonne vieille berçant un enfant et filant. Les meubles, l'aspect

général, les moindres détails sont rendus fidèlement. Cette réalisation charmante est due à Mme de Falvelly.

A remarquer aux fenêtres, des graphiques de bourrée. Nous devons réserver à l'Auvergne, berceau de la bourrée, une place importante qu'elle a occupée, grâce au maître compositeur Canteloube, qui a bien voulu se charger de toutes les démarches nécessaires et choisir lui-même les objets dignes d'être présentés.

ALSACE.

Salle du bas :

Un grand tableau : la danse du coq de Brion, prêt du musée de Mulhouse.

Escalier :

« Vive la France », en marquetterie, de Spindler.

Salle du premier :

Costumes alsaciens, prêt de la société les Meiselocker. A remarquer de très curieuses coiffes qui ne ressemblent en rien aux nœuds à la Hansi.

Etude sur les danses alsaciennes. Citées alphabétiquement et décrites sommairement par le professeur Linckenheld de Strasbourg, travail d'une très grande érudition, dont notre exposition a donné l'occasion et qui est un des plus intéressants résultats de notre initiative.

Photos datant de 1900 à 1910, représentant des dames alsaciennes particulièrement originales. Prêt du professeur Linckenheld. Gravures, prêt du musée alsacien de Strasbourg.

BERRY.

Salle du premier :

Deux gravures anciennes. Prêt de M. Gaston Imbault. D'intéressants graphiques communiqués par M. Lanotte nous sont parvenus trop tard pour être exposés.

BRETAGNE.

Salle du bas :

Une carte de la Bretagne chorégraphique, par Y. Le Voyer. Carte très précise, encore incomplète, établie d'après un système intéressant. Nombreuses photos: les danses du Finistère, clichés Le Grand et Villars, photographes à Quimper. Les danses du Morbihan, clichés Nell, photographe à Rennes. Les danses des Côtes-du-Nord et de l'Argoat, clichés Mme Galbrun de Bégard. A remarquer les photos représentant l'étrange danse des « pots fleuris ».

Dessins d'Olivier Perrin, prêt de M. Guilly, notaire à Pleyben. Deux gravures représentant la gavotte ancienne du pays de Quimper, prêt de M. Le Dault, libraire à Quimper.

Escalier :

Tableau du maître Lucien Simon: danse de Pont-l'Abbé. Deux intéressants croquis anonymes de 1860: biniou et bombarde; la Gavotte.

Salle du premier :

Costume de Bigoudenne, prêt de M^{lle} Foatelli. Un costume de femme de la région de Pont-Aven, prêt de M^{lle} Le Breton, de Pont-Aven. Un costume de paludier, prêt de M. Antony Sauzeau de Saillé. Un costume d'homme de Pontivy, prêt de M. Doric Le Voyer. Un glazic de Quimper, prêt de M. Guy Le Floch.

Sur une table : des faïences bretonnes représentant des danseurs de gavotte, dons des manufactures Henriot, Verlingue et Boloré, de Quimper.

Aux fenêtres : des graphiques dus à M^{me} Galbrun, de Bégard.

Deux poupées en costumes du Morbihan, prêt de M. Yves Le Voyer.

Toute cette section bretonne doit son développement particulier au secrétaire général de l'exposition, Guy Le Floch, qui n'oublie pas ses origines.

PAYS BASQUE.

Salle du premier :

Trois très beaux costumes du carnaval de La Soule, prêt du musée basque : le Zamalzaïen ou homme-cheval, est certainement le costume qui retint le plus l'attention du public; le Tchérero; le Marika.

Des photos et des tableaux, prêt du musée basque également.

Plusieurs œuvres intéressantes du peintre Ramiro Arru, de Saint-Jean-de-Luz.

Une maquette avec les personnages en bois découpé, représentant la danse du verre par le peintre Bibal. Du même : deux tableaux évoquant les danseurs de fandango.

Carte chorégraphique du pays basque réalisée sous la direction du commandant Boissel conservateur du musée basque.

CHAMPAGNE.

Salle du premier :

Un tableau donnant les noms et une courte description des danses de la Champagne.

Trop peu de folkloristes se sont intéressés aux danses champenoises. Une enquête donnerait, sans doute, des résultats peu considérables mais cependant positifs dans certaines régions particulièrement dans les Ardennes.

CORSE.

Salle du bas :

La Corse a un folklore dansant très restreint et peu étudié. Nous devons à Mlle Foatelli d'avoir pu évoquer l'île de Beauté avec l'aide de M. Cannicioni, artiste spécialisé dans les scènes de la vie corse. De lui : la Zelimbrinae, trois pleureuses, belles peintures à côté desquelles étaient quelques gravures anciennes constituant de précieux documents sur le costume corse.

DAUPHINÉ.

Salle du premier :

Une photo représentant la curieuse danse de l'omelette.

Une épée du Bacuber, prêt de M. Pons, directeur du syndicat d'initiative de Briançon.

Aux fenêtres graphiques transparents et aux murs photos de cette même danse du Bacuber une des plus extraordinaires survivances folkloriques de France.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

Nous tenons à remercier dans ce numéro consacré à l'Exposition des Vieilles de France tous ceux qui nous ont aidés si efficacement dans la préparation et la réalisation de la section des Instruments de musique :

Le conservateur du Musée d'art populaire de Saint-Malo, M. Hémar, nous a envoyé un biniou, une bombarde du Morbihan et un très beau bois sculpté, panneau de lit ou de coffret qui figure un animal jouant du biniou.

Mme Cacaud-Beaudouin, conservateur du musée de Bise-Dur à Croix-de-Vie, a pu réunir des types d'instruments vendéens peu connus et du plus haut intérêt, par exemple cette vieille de fabrication paysanne, cette corne d'appel aux veillées en écorce de frêne enroulée, munie d'une anche de hautbois, qui évoque étrangement le monde des steppes.

M. Cayla, l'exécutant auvergnat bien connu à Paris et dans son pays, nous a prêté un grand nombre d'instruments dont une cabrette (cornemuse d'Auvergne), une vielle actuelle en état de jeu, les premiers soufflets employés en Auvergne et remplaçant le tuyau insufflateur des cornemuses à bouche, un pied de cabrette en os de baleine ce qui est assez inattendu !

M. Renard, conservateur du Musée de Folklore de Loche, nous a confié une vielle légendaire qui aurait tiré des griffes du diable un de ses ancêtres forgeron et qui, depuis, était restée dans sa famille dont les ex-libris portent encore une vielle et trois clous.

L'administrateur du musée de Remiremont, M. Puton, nous a prêté une crécelle que les enfants agitent pendant la semaine sainte et à l'Épiphanie, ce qui nous prouve de plus, que les jeux d'enfants procèdent souvent de coutumes ou de formules magiques. M. Puton a pu nous envoyer également une grande épinette des Vosges qui n'est plus employée de nos jours, du moins qui n'a plus actuellement cette taille. D'autres modèles plus réduits nous furent prêtés par le musée d'Ethnographie et par le musée de l'Opéra. Ainsi grâce à ces trois musées nous eûmes une présentation complète des épinettes des Vosges, cet instrument qui situe en France le point le plus occidental où l'on retrouve la cithare.

Le conservateur du Musée Masséna à Nice, nous envoya un orchestre complet en usage il y a encore quelques années au Carnaval de Nice. Cet orchestre, composé d'instruments en courges (les courges sont façonnées durant leur croissance selon les formes de l'instrument auquel on les destine), nous rappelle les caisses de résonance de courges, de noix de coco, de Calebasses, des instruments de l'Inde, de l'Extrême-Orient ou de l'Afrique.

Le conservateur du Musée du Vieux Marseille, M. Marius Dubois, a bien voulu nous prêter des instruments que Mlle Bourdillon et M. Marcel Provence avaient choisis pour nous ; ainsi nous eûmes le tambourin et la flûte (galoubet) traditionnels de Provence, des tambours d'un intérêt certain car leur disparition est presque complète et, entre autres, un tambour à friction qui fait penser aux tambours des Baléares ou de l'Afrique.

Le conservateur du musée basque de Bayonne, le commandant Boissel, nous envoya un instrument dont on joue d'une seule main et qui remplit le rôle au Béarn et au Pays Basque du long tambourin provençal : le tambourin à cordes frappées.

M. Doric Le Voyer nous fit une coupe de biniou permettant pour la première fois de présenter le mécanisme de l'instrument caractéristique de Bretagne. D'autre part, le prêt de plusieurs anches nous permit de montrer les différents types d'anches doubles de la bombarde, anche plus petite du flutiau du biniou, anche battante du bourdon du biniou.

D'autre part, les prêts de différents musées et collectionneurs nous permirent une rétrospective.

Le conservateur du musée de Sculpture comparée, M. Deschamps, en nous prêtant le moulage d'un chapiteau de la collégiale de Saint-Lô, nous donna l'occasion de faire connaître la cornemuse du XV^e siècle, tandis qu'un moulage de bois sculpté de la maison Karscher à Strasbourg rappelait celle du XVII^e siècle.

M. Manière nous prêta une musette du XVIII^e siècle très évoluée et devenue un instrument de cour.

M. Brunol nous révéla un autre modèle du XVIII^e siècle : une sourdeline.

Pour la période actuelle, grâce à M. Le Voyer (biniou) et à M. Barraut (veuze vendéenne) nous avons pu présenter la cornemuse à bourdons divergents; grâce à Mme de Tissonnière et du conservateur du musée de Guéret, le Dr. Janicaud, une cornemuse à bourdon contigu au chalumeau, caractéristique des provinces du Centre.

La vicomtesse de Chambure en nous confiant une très précieuse flûte d'ivoire, nous a permis de rattacher direc-

tement la pibole vendéenne actuelle à la sopranina du XVIII^e siècle. Mme de Chambure nous a prêté également des musettes d'orchestre du XVIII^e siècle à comparer à la bombarde actuelle de Bretagne ou aux premiers types de chalumeaux de la cabrette auvergnate.

Enfin, le conservateur du musée des Arts Décoratifs, M. Melman, nous a envoyé deux vieilles d'époque qui, avec la vieille signée Louvet, prêtée par Mme de Falvelly, évoquaient la vieille aristocratique du XVIII^e siècle. Il fallait remarquer encore la vieille-luth (à fond bombé), prêt des musées de Guéret et de Saint-Malo, et pour la vieille-guitare (à fond plat), prêt de Mlle Guérin.

LORRAINE.

Deux costumes, homme et femme.

Gravures populaires représentant le Trimazo et une pastorale lorraine.

Un tableau explicatif : le Trimazo.

Un second tableau explicatif : la Soyotte.

Toute cette section a été constituée par le docteur de Wespahlen de Metz.

LANDES.

Salle du bas :

La région des Landes a été particulièrement bien représentée grâce au docteur Bezos député et maire de Brocas-les Forges, qui nous a envoyé de très alertes croquis et d'intéressantes photos.

Mme Laurel offrit généreusement aux Archives de la Danse quatre poupées landaises fidèlement reconstituées.

LIVRES (SECTION DES).

Salle du premier :

Livres sur la danse populaire présentée en deux grandes vitrines. A remarquer le Bacuber de Blanchar, le Tambourin de Vidal, les ouvrages de M. Delzangles sur les danses d'Auvergne, le Maraîchinage du docteur Baudouin, etc.

Salle du bas :

En un tableau, petite bibliographie de la danse populaire par G. Le Floch.

MUSIQUE.

Une centaine d'airs populaires recueillis par Mme Clouzot et répartis dans deux salles.

NORMANDIE.

Salle du premier :

Poupées, prêt de la société « Blandes et coëffes ».

Un tableau donnant les noms et une courte description des danses normandes.

Aucun document photographique. La Normandie n'a plus guère de folklore chorégraphique. Il y aurait cependant un intéressant corpus à faire des textes d'Histoire.

PÉRIGORD.

Salle du premier :

Un tableau explicatif. Renseignements fournis par M. Rocas.

POITOU.

Six photos d'une très belle technique représentant des danseurs poitevins, par Mlle Jane Rogeon, photographe à Poitiers.

Salle du premier :

Costumes anciens et coiffes. Prêt de Mlle Guérin d'Antoigné.

Les coiffes dont plusieurs dérivent du hennin furent très admirées. Mlle Guérin est d'ailleurs une admirable animatrice et le Poitou lui devra, ainsi qu'à son frère l'éminent abbé Guérin, une particulière reconnaissance.

PROVENCE.

Salle du bas :

Les jeux de la Fête-Dieu, à Aix-en-Provence : six dessins du XVIII^e siècle en un seul cadre, provenant du musée Longchamp de Marseille.

Escaliers :

Photos de l'académie provençale, prêt de M. Tuby. Très belle reconstitution des danses de Provence.

Salle du premier :

Personnages des jeux de la Fête-Dieu sous forme de figurines, prêt du musée du vieil Aix.

Collection de santons.

Masques de la Fête-Dieu : masque du diable, masque de la reine de Sabbat, masque d'un roi mort, prêt du musée du vieil Aix.

Photos représentant le sacrifice du taureau à Barjols, la fête de la vigne aux îles Lérins, la volte, etc.

Carte chorégraphique de la Provence par Mlle Pras Bel-lacías.

Chivau-frux, prêt du musée Arlaten ainsi qu'un mât de danse des courdelles.

Un costume de femme, prêt de Mlle Bourdillon à qui est dû ainsi qu'à M. Marcel Provence cette très brillante section provençale.

ROUSSILLON.

Salle du bas :

Photos représentant la sardagne, le bal catalan, etc.

Deux gravures anciennes, prêt de M. Henri Noël.

La Catalogne française, province très riche en danses, aurait pu avoir une représentation plus importante.

VENDÉE.

La Vendée a tenu une place importante dans notre exposition grâce au dévouement de Mme Cacaud, fondatrice du musée Bis-Dur, à Croix-de-Vie.

Salle du bas :

Photos nombreuses. Danse du bâton par un des derniers exécutants Cadrille sablais. Maraîchine à deux et à trois. Gravures et croquis d'H. Simon. Graphiques animés par les frères Martel. Avec du fil de fer taché de quelques couleurs les frères Martel ont réalisé d'étonnants instantanés de danses maraîchines. En simplifiant ils ont caractérisé ces silhouettes de telle façon qu'elles ont séduit à la fois les professionnels et les artistes.

Salle du premier :

Poupées du musée de Bis-Dur : tous les costumes de Vendée.

NOTRE DOCUMENTATION.

A la partie documentaire appartenait ces pions colorés qui ont servi au professeur Curts-Sachs pour exprimer sa thèse sur les figures fondamentales de la danse.

Nous avons envoyé dans toute la France des tableaux d'enquête à des prêtres, des instituteurs, des folkloristes, voire des paysans (rarement à des sociétés de danses).

Ces tableaux d'enquêtes répandus au nombre de 1.200, nous sont rentrés au nombre de 200. Le déchet est considérable, il est normal et les réponses qui nous ont été envoyées constituent un fond folklorique d'une rare importance.

Parmi nos meilleurs informateurs nous tenons à citer : Mme Cacaud, M. l'abbé Guérin, Georges Rocal, M. Brévin, Mme Galbrun, M. Léon Le Berre, M. Le Dault, Miss Alford,

M. de Wesphalen, M. Marcel Provence, Mlle Bourdillon, Mlle Genes, le commandat Couraud, Loïs Herrieu, Versepuy et tant d'autres... mais il nous faudrait plusieurs pages de cette revue pour les nommer tous. Nous ne pouvons que les remercier collectivement en notre nom, au nom du folklore français.

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION.

Sous l'impulsion de M. Pierre Tugal, conservateur des A.I.D., M. Guy le Floch procéda au choix des objets réunis à la suite d'une prospection qui dura plus d'un an.

Au cours de ce travail préliminaire, notre secrétaire-général, eut comme correspondants, non seulement les folkloristes susnommés, mais encore la plupart des archivistés.

M. Landau, architecte des A.I.D., entouré d'une brillante collaboration qui comprenait les peintres : MM. Le Voyer, Blattner, de Walleshausen, Le Poitevin, Kousnetzoff, Wanos, réalisa ensuite une présentation qui fut admirée, tant par le grand public que par les critiques éclairés. Mlle Dubois, chargée de la section musicale, tint à l'intervention de M. Curts-Sachs, le savant professeur bien connu, qui lui fut amicalement accordée.

APRÈS L'EXPOSITION DES VIEILLES DANSES DE FRANCE

Nous croyons pouvoir affirmer, sans être présomptueux, que l'exposition des Vieilles Danses de France a été l'événement folklorique de l'année. Il est possible maintenant de rédiger une somme de la Chorégraphie populaire française.

Cependant, il serait vain de se leurrer. Le travail de prospection n'est pas achevé, maints rapprochements restent à tenter. Un faisceau de lumière seulement, et qui ne repoussait pas toute l'ombre, a été projeté dans la nuit qui voile les premières danses populaires.

Mais désormais l'attention des savants et des chercheurs est éveillée. L'exposition des Archives de la Danse a créé une émulation, une double émulation : d'une part, des esprits curieux veulent résoudre tous les problèmes actuellement inhérents à la chorégraphie des provinces de France; de l'autre, des régionalistes fervents entendent rénover la danse populaire dont ils ont compris le charme et l'intérêt psychologique. Des érudits sont utilement aux prises. Des partisans du Passé qui veulent seulement conserver s'affrontent avec les partisans du Modernisme qui veulent continuer en créant des danses populaires significatives, prétendant que les danses du passé, monuments historiques, n'ont plus de sens précis et actuel pour le peuple.

Cette fermentation est tout à fait printanière. La récolte sera belle que nous avons semée avec le sentiment de l'accomplissement d'un geste utile.

Lisons les journaux de province : *l'Ouest-Eclair*, *la Bretagne à Paris* consacrent une page hebdomadaire à la danse bretonne. Presque chaque semaine également dans *le Petit Marseillais*, dans *Marseille-Matin* paraissent des articles, des entrefilets sur les danses méridionales, dus à la plume alerte de Marcel Provence. Des provinces qui ont laissé tomber en désuétude leur chorégraphie sollicitent les chercheurs, c'est ainsi que dans le *Journal de la Marne*, Germaine Maillet constatant que nous avons consulté « scrupuleusement le comité du folklore champenois » et que les réponses avaient été trop peu nombreuses, gourmandait ses compatriotes, leur reprochant une tendance à douter de l'originalité des traditions qu'il leur appartenait de faire revivre.

Certains croient avoir fait des découvertes impor-

tantes, M. Boudon, président de l'Académie du Velay, à qui nous avons demandé certains renseignements, nous écrit que « mis en goût par leurs recherches les membres de la société ont continué depuis lors leur enquête et sont arrivés à une découverte des plus curieuses et des plus inattendues sur l'origine de la bourrée ». L'élan est donné. Voilà un peu du patrimoine de la France qui, au lieu de se dissiper, va être à couvert des ravages du temps.

D'autant, qu'on annonce enfin l'ouverture d'un musée national du folklore. On reverra donc ces costumes, ces objets dont le rassemblement aura duré aux Archives de la Danse ce que dure une exposition, le temps d'un regret. Cependant, de ce premier rassemblement voulu par M. Rolf de Maré, il reste déjà des archives. La Maison de la Danse justifie son titre. Rue Vital, chaque province de France a son dossier, chaque province de France a ses documents chorégraphiques : photos, dessins, descriptions, graphiques.

Et maintenant que nous allons avoir un musée du folklore que nous manquera-t-il? Il nous manquera encore une cinémathèque chorégraphique. La danse est mouvement : il faut filmer les derniers paysans qui reproduisent spontanément des pas, des gestes, dont l'accomplissement est séculaire.

Il est temps, la danse populaire demain peut n'être plus traditionnelle. Sans doute des sociétés se donneront-elles pour mission de conserver les traditions mais elles-mêmes auront besoin du document cinématographique : la vue du véritable paysan dansant est un enseignement pour les conservateurs des danses paysannes d'antan.

Quant à la musique de danse, les enregistrements par disques sont encore insuffisants et la sélection de ceux qui existent est loin d'avoir été rigoureuse.

Mais enfin, étant donnés les résultats obtenus, nous devons être optimistes.

Le folklore français compte une nouvelle pierre d'assise. Il ne nous reste plus qu'à remercier les deux cents érudits chercheurs, amateurs qui nous ont aidé à la mettre en place. Et maintenant, continuons d'amasser des matériaux folkloriques. Edifions... il faut que l'esprit se réjouisse de la construction d'un nouvel édifice.

Guy LE FLOCH.